

Les élèves de DP3 et leur correcteur (Axel)

Compte rendu sortie DP3 à la zone de la Laouve.

Le mardi 21 avril de 15h à 17h, nous avons exploré la zone de la Laouve et la zone commerciale de Cap Sainte Baume afin de découvrir les différents métiers exercés. Par groupe de deux ou trois, nous avons interviewé les commerçants.

Dans l'ensemble, les commerçants ont bien voulu nous accorder quelques précieuses minutes de leur temps.

Amélie et Sarah nous ont accueillies dans la boutique de vêtements Jules. Nous leur avons posé des questions sur le métier qu'elles exercent.

Leur métier de vendeuse consiste à mettre en rayon les articles, conseiller les clients, étiqueter les articles, encaisser.



Elles nous ont aussi parlé des avantages et des inconvénients comme rester debout toute la journée, être toujours aimable et accueillant avec les clients même avec ceux qui le sont moins, porter des colis lourds...

Les qualités requises pour exercer ce métier sont qu'il ne faut pas être timide, qu'il faut être patient, souriant, savoir fidéliser la clientèle...

Pour devenir vendeuse, il faut avoir minimum un CAP ventes spécialisées, voir un bac.

Le salaire minium est le Smic,